

BUREAU DIRECTEUR PHYSIQUE
Vendredi 2 Septembre 2011 / 17H00 – 20H00
Samedi 3 Septembre 2011 / 8H30 – 12H00
PARIS – SIÈGE FÉDÉRAL

Présents

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Administration et informations générales

1.1. Point Licences

Avec 33 371 licenciés, soit 2 582 de plus que l'an dernier à la même date, l'évolution du nombre de nos adhérents est constante d'une année à l'autre (+8,5 %). Le nombre de nos clubs progresse également (663 clubs au 2 septembre contre 647 à la clôture de la saison 2010).

1.2. Point informatique

Le logiciel Isiathlon a été mis à jour avec les Ligues et Pierre BARDI forme actuellement les opérateurs Ligues par téléphone.

Pierre BARDI travaille seul depuis le départ de Christophe PICARD et met tout en œuvre afin que la rentrée se déroule dans de bonnes conditions. La priorité étant donnée à l'ouverture de la saison 2011-2012, les travaux sur la mise en place du nouveau produit informatique, pour la saison 2012-2013 accusent un léger retard. Les membres du Bureau seront informés de l'évolution de ce dossier par le groupe de travail.

1.3. Point recrutement fédéral

Deux embauches viennent d'être réalisées :

- après plusieurs mois de recherche, le poste vacant depuis le départ de Christophe PICARD sera occupé à compter du 8 septembre 2011 par Madame Céline RISAL.
- Le poste d'assistance administrative créé au niveau du centre de formation de la F.F.TRI. (Creps d'Aix en Provence) sera occupé à compter du 19 septembre 2011 par Madame Emmanuelle FILHASTRE.

Un nouveau recrutement est en cours afin de remplacer Audrey GANDELIN qui quittera la F.F.TRI. le 30 septembre 2011.

Précisant que la F.F.TRI. se développe rapidement, Patrick SOIN remarque une continuelle montée en charge de travail, signale que le personnel a accumulé un nombre important de jours de récupération (déplacement sur les grandes épreuves fédérales, triathlon de Paris...), et que certains sont dans l'impossibilité de poser tous leurs jours de congés ou tous leurs jours de récupération.

Philippe LESCURE souhaite qu'une réflexion soit menée et aboutisse sur des propositions à l'occasion du prochain bureau directeur. Ainsi, les possibilités de fermeture de la F.F.TRI. en été et sur la période Noël - Nouvel An, de mise en place d'un « compte épargne temps », voire de paiement total ou partiel des heures supplémentaires doivent être étudiées.

Frank BIGNET fait part de l'arrivée du 20^{ème} CTS, en la personne de Mickaël AYASSAMI, soit le nombre maximum de Cadres techniques prévu dans la Convention cadre 2009 / 2012. Au regard du développement continu des activités, la demande de nouvelles ressources humaines sera intégrée à la prochaine Convention d'Objectifs avec le Ministère.

Concernant l'aménagement du siège fédéral, l'étroussure des Bureaux se fait toujours sentir, et il y a urgence à envisager un déménagement. La Mairie de Paris sera à nouveau sollicitée pour savoir dans quelles conditions la F.F.TRI. pourrait occuper les locaux occupés précédemment par la Fédération Française de Natation.

1.4. CD du 15 octobre 2011

1.4.1. Organisation

Ce Comité Directeur se déroulera au CNOF, avec hébergement à l'Hôtel Ibis Gentilly.

1.4.2. Projet d'ordre du jour

Abordé en Bureau Directeur, l'ordre du jour circulera dès la semaine prochaine, par e-mail afin d'être complété. Patrick SOIN attire l'attention des personnes présentes afin d'inscrire rapidement les points qu'elles souhaitent voir traités. Une réunion du Bureau Directeur précédera ce CD, vendredi 14 octobre, sur le lieu d'hébergement. Un contact sera pris avec le nouveau prestataire de restauration du CNOF, concernant le repas du samedi midi.

1.5. Séminaire des Président (e)s de Ligue.

1.5.1. Organisation

Ce séminaire se déroulera à Marville. Le lien avec l'organisateur est assuré par NARjess BRAHIM.

1.5.2. Projet d'ordre du jour

Patrick SOIN rappelle l'orientation prise l'an dernier, à savoir que le Séminaire des Président(e)s de Ligues soit un lieu où certaines décisions pourraient être pré-validées, ou validées, dans la mesure où le Comité Directeur précédant l'Assemblée Générale Fédérale n'est normalement plus ouvert aux Président(e)s de Ligues. La question de l'ouverture ou non du Comité Directeur de janvier prochain aux Présidents de Ligue n'est pas définitivement tranchée car il serait dommage de se couper d'une possibilité supplémentaire d'échanges avec les Présidents de Ligue après le séminaire qui leur est réservé.

Des propositions de thématiques pouvant être abordées lors de ce Séminaire sont avancées :

- Evolution et ouverture des distances
- Harmonisation des tarifs et conventions Pass Journées.
- Fiche de poste CTL.
- Agenda 21.

Philippe LESCURE rappelle que les membres du Comité Directeur doivent être sensibilisés aux thématiques proposées par le Bureau Directeur pour ce Séminaire, afin qu'ils s'expriment sur les différents sujets, et que le débat soit ramené ensuite vers les Président(e)s de Ligues.

1.6. AG 2012 La Réunion

Actuellement, deux possibilités sont envisagées avec l'opérateur Corsair, pour un départ commun le jeudi 2 février 2012, à savoir :

- Schéma court : retour le Dimanche 5 février 2012
- Schéma long : retour entre le 10 et le 12 février 2012.

Françoise HUOT-JEANMAIRE rappelle l'urgence à solliciter à nouveau l'opérateur, sur Paris, afin que des propositions en terme d'hébergement, pour les personnes désireuses de prolonger leur séjour soient négociées sur La Réunion.

Bernard SAINT-JEAN, en charge de ce dossier pour la Fédération, relance Corsair.

1.7. Date de l'AG extraordinaire téléphonique

Validée lors du Comité Directeur du 18 juin 2011, les membres du Bureau Directeur proposent que cette Assemblée Générale Extraordinaire Téléphonée se déroule le Lundi 26 septembre 2011. La convocation et la modification de texte proposée (portant sur le coût des Pass Journées en équipes) seront envoyés dans les jours à venir, aux Président(e)s de Ligues.

1.8. Contrat SPORTYS / Reprise ASO

Une rencontre a eu lieu dans les locaux du Journal L'Équipe, avec le Directeur Général d'Amaury Sport Organisation et ses collaborateurs. La Société ASO est très intéressée, compte tenu de la reprise d'une partie des activités de Sportys, à développer avec la F.F.TRI., le triathlon d'une façon générale, et notamment le Triathlon de Paris. La Société ASO fera à la F.F.TRI. une proposition pour participer à l'organisation du Grand Prix de Triathlon. L'évolution de ce dossier sera présentée lors des prochains Bureau et Comité Directeurs fédéraux, en octobre prochain.

1.9. Rédaction des PV des BDF et CDF

Françoise HUOT-JEANMAIRE est en charge de la rédaction des Procès Verbaux de Bureaux et Comités Directeurs fédéraux, depuis près d'un an. Elle pose la question de la forme et du contenu de ces documents, par ailleurs mis en ligne sur le Site de la F.F.TRI., une fois validés. Au regard de l'évolution des présentations lors des réunions, et notamment de la diffusion fréquente de projets sous forme de « PowerPoint », les membres du Bureau Directeur proposent qu'elle continue à procéder de la même façon. Ainsi, les décisions prises dans les différentes instances doivent être retranscrites de façon synthétique, tout en intégrant dans les PV certains contenus de projets visualisés en réunions, à partir du moment où il est important qu'ils soient portés à connaissance.

2. Communication / Marketing

2.1. Package Londres 2012

A l'unanimité, les membres du Bureau Directeur valident la proposition qui est faite par Philippe LESCURE, à savoir la réouverture la question de la prise en charge des packages Londres 2012 bien que ce sujet ait été validé par les membres du Comité Directeur. Ce sujet sera traité lors d'un prochain Bureau Directeur téléphonique, courant septembre.

2.2. Avancées Contrats LDE et Adidas

Frank GASQUET présente au Bureau Directeur l'évolution des démarches concernant la reconduction des contrats avec les Partenaires Lyonnaise des Eaux, Adidas et Isostar, toujours en cours. Un point plus précis sera effectué lors du prochain Comité Directeur.

Concernant Adidas, l'orientation de renouvellement du contrat a été signifiée par le partenaire, lors d'une récente rencontre à laquelle participaient Philippe LESCURE, Frank GASQUET et Bernard SAINT-JEAN. Dans un cadre plus large, Adidas a affiché sa volonté de signer à nouveau des contrats avec les Fédérations Olympiques, et la F.F.TRI. en fait partie.

2.3. Démarches commerciales 2012

Frank GASQUET présente un tableau réalisé par Paul Farel COUCHE, responsable Communication & Marketing, faisant état de façon détaillée, des apports cash de partenaires pour 2011, et des projections pour 2012. Philippe LESCURE souhaite qu'un tableau plus précis soit élaboré, faisant apparaître le chiffre d'affaire réalisé au 31/10/2011, un prévisionnel pour 2012 (fixé à 100 000 €), avec un suivi et une validation de façon trimestrielle. Les membres du Bureau Directeur valident cette proposition.

Tout en constatant une réelle disponibilité du personnel, un travail effectué conséquent, Philippe LESCURE souhaite qu'il soit davantage inscrit dans une culture de la performance, et que des objectifs puissent être assignés à chacun, au regard de leur poste et leurs missions respectives.

Denis Jaeger insiste pour que le secteur Marketing, encore renforcé cette année, ait des objectifs chiffrés. Il fait le parallèle avec le secteur privé ou les commerciaux ont une obligation de résultat.

3. Finances

3.1. Suivi budgétaire au 31/08/2011

Philippe LESCURE souhaite qu'un effort d'économies soit réalisé sur cette fin d'exercice, au regard de plusieurs incertitudes, et notamment une créance non recouvrée de Sportys, des déficits non connus mais envisagés pour les manifestations de Paris et Nice, et deux contrôles fiscaux toujours en cours, le dernier étant en appel. Il demande un travail de réajustement budgétaire ligne à ligne, et le report, à chaque fois cela est possible, de certaines actions.

3.2. Créances au 31/08/2011

Le tableau de suivi des créances est projeté en réunion, et n'appelle aucun commentaire particulier, sauf à relancer « AP Triathlon de Rennes » suite à l'arrêt du plan d'apurement qui avait été négocié. Les créances de Sportys et du SAS Iron Tour sont à l'identique, au regard de la situation largement exposée de Sportys. Philippe LESCURE rappelle l'importance à ce que les exposants sur le Triathlon de Paris, et les clients de la Newsletter s'acquittent de leurs droits avant les opérations.

3.3. Accord intéressement

Ce point sera traité lors du prochain Bureau Directeur.

3.4. Programmation et clôture de l'exercice

Les commissaires aux comptes de KPMG seront présents au siège fédéral les 12 et 13 septembre prochains, pour le contrôle des comptes. Le contrôle fiscal en cours sera aussi abordé. Le Résultat de l'exercice sera demandé pour le début de la semaine 48, afin d'être présenté lors du Bureau Directeur de décembre.

3.5. Contrôle fiscal 2008 – 2010

Une proposition de rectification de 45.000 € a été transmise par l'administration fiscale, ce montant est essentiellement dû à la différence de méthode de calcul de la TVA utilisée par l'administration (calcul de la TVA sur les encaissements) et celle utilisée par la F.F.TRI. (calcul de la TVA sur les débits), ainsi qu'au décalage de l'exercice budgétaire fédéral par rapport à l'année civile (période de novembre - décembre avec les encaissements des inscriptions du triathlon de Paris 2011 dont une partie n'est pas soumise à TVA).

La F.F.TRI. dispose encore de deux semaines pour finaliser son argumentaire et transmettre un courrier de contestation des calculs de l'administration fiscale.

La demande de remboursement d'un crédit de TVA (37.133 €) sur les opérations du Triathlon de Paris 2008 et 2009 formulée par la F.F.TRI. n'a absolument pas été contestée par l'inspecteur des impôts chargé du contrôle fiscal. Cependant, le refus de ce remboursement nous a été notifié par la Direction Générale des Finances Publiques par courrier recommandé reçu le 12 août 2011. Le refus de remboursement est motivé que le fait que le contrôle de comptabilité dont nous avons fait l'objet s'est achevé par la transmission d'une proposition de rectification. Les montants qui nous sont dûs sont retenus par l'administration au titre des

sommes qu'elle estime devoir rappeler suite au contrôle sur la période 2008-2010, lesquelles seront contestées par la F.F.TRI. avant le 26/27 septembre 2011.

Il est précisé que la proposition de rectification ne demande à aucun moment l'annulation du crédit de TVA à hauteur de 37.133 €.

Un courrier doit rapidement être transmis au conciliateur fiscal départemental en précisant que l'administration fiscale nous oppose un contrôle fiscal pour une demande de remboursement de crédit de TVA alors que la proposition de rectification en date du 28 juillet ne demande nullement l'annulation du remboursement de crédit de TVA.

4. Vie Sportive / Direction Technique Nationale, Haut Niveau, Développement.

4.1. Avant projet calendrier sportif 2012

Dominique FRIZZA présente une esquisse d'un pré projet de calendrier des Grandes Épreuves Fédérales, et rappelle que la tenue d'élections (législatives et présidentielles) en 2012 complique l'élaboration de ce calendrier. Il sera complété afin d'être présenté dans une phase plus élaborée, lors du Comité Directeur d'octobre prochain.

Frank GASQUET rappelle l'importance à aborder le remplacement de la diffusion du guide des Grandes Épreuves Fédérales, dans le numéro de Triathlète Magazine d'avril. Ce point pourra être traité lors de la réunion de la CNS avec les Clubs de D1, dont la date sera prochainement programmée en décembre 2011, avec la présence de Philippe LESCURE.

4.2. Triathlon de Nice 2012 – Grand Prix Lyonnaise des Eaux

Lors d'une réunion avec des représentants de la Ville, il y a quelques mois, l'organisation de la finale du Grand Prix de Triathlon 2012 à Nice a été validée. La demande a été faite par la F.F.TRI., afin qu'elle se déroule les 15 et 16 septembre 2012, soit le week-end précédant les Championnats d'Europe de Duathlon, à Nancy. Un Triathlon Courte Distance Open viendra compléter les épreuves du Grand Prix, et sera ouvert à 1 500 concurrents. Au regard du programme, et de la pleine satisfaction de la ville de Nice concernant l'organisation de 2011, une demande d'augmentation de l'enveloppe des subventions a été adressée aux Elus Niçois.

Bernard SAINT-JEAN précise, contrairement à ce qui avait été annoncé lors d'un précédent Bureau Directeur, que l'opération « Grand Prix Nice 2011 » ne sera pas équilibrée. En effet, la part versée au Club ayant contribué à l'organisation n'a pas été prise en compte lors du premier bilan. La rétrocession au Club, au regard du contrat signé entre la Fédération et la Ligue Côte d'Azur devrait être de 8 520 €. Ainsi, le déficit se situerait aux alentours de 15 322 €, dont 5 322 € assumés par la Ligue, soit un déficit approximatif pour la Fédération de 10 000 €. Le bilan définitif sera présenté lors des prochaines réunions fédérales (Bureau Directeur et Comité Directeur d'octobre). Les personnes souhaitant avoir des compléments d'informations pourront aborder ce point lors de ces réunions.

4.3. Triathlon de Paris : débriefing 2011 et orientations 2012

Une réunion de débriefing général est prévue le 22 septembre prochain, au Stade Emile Antoine. Les personnes concernées en ont été informées par courrier électronique. Une synthèse des travaux sera présentée aux instances fédérales.

Le Comité de Pilotage a fait remonter un certain nombre de propositions, que les membres du Bureau Fédéral valident, concernant l'édition 2012 :

- La date de la prochaine édition est fixée aux 7 et 8 juillet
- Le nombre d'inscriptions pourrait être fixé à 4 500 environ,
- le site Internet et les inscriptions en ligne seront accessibles dès 15 septembre 2011,
- Le parcours course à pied sera modifié pour proposer une seule boucle.

- Comme validés lors du Comité Directeur de juin dernier, les tarifs d'inscriptions, en individuels, seront échelonnés ainsi, au fur et à mesure des enregistrements : 60 € pour les premiers 1 000 concurrents, 70 € de 1 001 à 2 000 concurrents et 80 € pour les suivants.
- Suite à plusieurs propositions allant dans le sens d'une augmentation des engagements pour les équipes, le tarif de 99 € est validé.
- L'option annulation (facultative) s'élèvera à 15 €, et permettra le remboursement de l'inscription aux concurrents en faisant la demande par lettre RAR, uniquement s'ils fournissent un certificat médical au moins deux semaines avant la date du Triathlon.

Les échanges au sein du Bureau Directeur ne permettent pas d'arrêter une proposition définitive, concernant l'emplacement du village, alors que plusieurs options sont possibles : au sein du complexe Emile Antoine, sur la place Jacques Rueff. En parallèle, se pose la question de l'intérêt d'un village situé au même endroit que l'espace « bénévoles ». Ce point sera à nouveau abordé lors du débriefing, et une décision finale pourrait être arrêtée lors d'un prochain Bureau Fédéral.

Un bilan financier de l'opération sera présenté lors des prochains Bureau et Comité Directeur fédéraux.

4.4. Tristar de Lyon et Triathlon de Chantilly

Jean-Michel BUNIET a fait des courriers aux responsables des épreuves de « Tristar » et « Chantilly », et aux différentes Instances de leurs territoires (Préfecture, DRJSCS, Collectivités). En effet, les organisations étaient inscrites au Calendrier Fédéral, mais les organisateurs n'ont pas donné suite aux engagements qui en découlent en termes de déclarations. Et les concurrents ne semblent pas avoir été prévenus que les compétitions se déroulaient hors cadre fédéral.

Un courrier sera également adressé à l'organisateur d'une épreuve se déroulant sur le territoire de la Ligue d'Aquitaine, lequel n'a pas demandé d'agrément fédéral alors qu'une remise de prix en argent ou en nature dont la valeur est supérieure à 3000 € est prévue. Les différentes instances du territoire seront également informées de cette situation (Préfecture, DRJSCS, Collectivités).

4.5. Nancy 2012

Le délégué technique sera Alexandre PY pour la Commission Nationale des Grandes Epreuves, et le délégué technique ITU devrait être nommé prochainement. Une réunion sera programmée début octobre avec l'ensemble des personnes concernées par ces Championnats d'Europe de Duathlon.

4.6. Agadir 2011

Cette manifestation se déroulera le 12 novembre 2011. 75 athlètes sont inscrits à ce jour. L'Equipe de France de Triathlon Courte Distance participera à cette compétition. Dominique FRIZZA, en l'absence de délégué technique ATU, sera en charge de cette mission. Une délégation fédérale se rendra sur place, les 3 derniers jours de septembre, afin de finaliser ce dossier.

4.7. Belfort 2013

Philippe LESCURE s'est rendu à Belfort comme prévu, à l'occasion du festival de Rock « les Eurockéennes ».

Il a rencontré les différentes Instances Régionales, notamment la Ville et le Conseil Général, et constaté tout l'intérêt qu'ils portaient à l'organisation de ce Championnat du Monde Longue Distance, en 2013. Un point sera fait prochainement avec Philippe LANG, en charge de cette manifestation, notamment à l'approche du Congrès ITU, où il serait intéressant qu'un film soit projeté pour présenter ce projet.

4.8. Kids Fit Days for Unicef

Cédric GOSSE et Jean-Michel BUNIET se rendent à la finale d'Angoulême, sur invitation de Madame Carole GALLY, le 1^{er} octobre prochain. Le Président de la Ligue Régionale sera aussi présent.

La question est posée de la présence du « Kids Fit Days » sur le Triathlon de Paris, et plus largement sur les Grandes Epreuves Fédérales. Philippe LESCURE propose, au regard de la liquidation de la Société Sportys, que les organisateurs soient libres de négocier, s'ils le souhaitent, avec Madame GALLY, sur la présence ou non, du « Kids Fit Days » sur leurs épreuves.

4.9. Etude de candidature LD Vassivière 2012

Carole Gally a fait savoir qu'elle souhaiterait candidater pour l'organisation une épreuve ITU longue distance à Vassivière en 2012. Dominique FRIZZA précise que la CNGE, la CNS et la CNAI ont étudié cette demande et émettent un avis défavorable.

Le Bureau Directeur Fédéral émet un avis défavorable pour 2012 et propose de dépêcher des observateurs, des délégués techniques, sur l'épreuve qui serait organisée en 2012 afin de l'évaluer et permettre au Bureau Directeur de se prononcer pour une éventuelle candidature internationale en 2013.

4.10. Agenda 21

Jean-Michel BUNIET présente, sous forme de PowerPoint, un point d'étape Développement Durable, et précise que l'Agenda 21 de la F.F.TRI. est disponible sous format papier ou informatique. Il invite à une diffusion la plus large possible. L'Agenda 21 de la F.F.TRI sera envoyé par courrier électronique très prochainement aux CR, CG, DR, LR, CD, Clubs etc..

➤ Une **Charte** d'adhésion à la démarche DD de la F.F.TRI. a été élaborée. Le lancement de la procédure aura lieu en même temps que l'envoi de l'agenda 21 aux Ligues Régionales, Comités Départementaux et Clubs. Elle permettra d'identifier des référents, et des actions menées sur le terrain (Tableau de bord – Qui fait quoi ? Où ?). Il sera nécessaire de sensibiliser les Président(e)s de Ligues Régionales à cette démarche, lors du séminaire.

➤ **Labellisation** des Epreuves « Triathlon Durable » :

En 2011, 158 épreuves ont été labellisées, et 28 bilans sont remontés, pour l'instant. Des retours systématiques sont effectués, afin d'assurer un maximum de retours pour la fin de saison.

En 2013, une évolution de la labellisation est envisagée, vers 3 niveaux de labels :

- Un label fédéral 1er niveau: le label Triathlon Durable actuel
- Un label fédéral 2^{ème} niveau : testé en 2012 par 5 Ligues régionales « pilotes »
- Le label « Sport et Développement Durable » du C.N.O.S.F

➤ **Création de l'observatoire fédéral** du développement Durable (mise en place prévue en 2012), afin de créer les conditions d'un suivi de la démarche fédérale DD, par l'apport de regards extérieurs (force de propositions, préconisations, lobbying, partenariats, ...). Cet observatoire sera composé de 12 personnes qualifiées, issues du Ministère, LDE, Ligues Régionales, CNDAT, CNOSF etc.

➤ **Animation d'un centre ressource** (site internet fédéral) : Fiches de bonnes pratiques mises en œuvre à partir de l'adhésion à la Charte.

➤ **Formation** à la démarche Développement Durable :

- Formation des Présidents de commissions nationales fédérales au pilotage de projets DD (le 10 septembre 2011 au siège fédéral).
- Formation des référents DD des LR (À programmer en 2012)
- 2ème session de formation salariés fédéraux et CTS (À programmer en 2012)

Philippe LESCURE rappelle tout l'intérêt de cette démarche, y compris dans les relations avec nos partenaires. Il remercie à nouveau toutes les personnes ayant travaillé sur ce dossier, et rappelle que nous devons tous être les ambassadeurs de cet Agenda 21 du Triathlon Durable.

4.11. Proposition évolution licences et pass-journée

➤ **Licences « Juniors »** : Jean-Michel BUNIET présente un travail de réflexion, suite au Séminaire du Bureau Directeur de Limoges, afin que la licence « Junior » disparaisse et que cette catégorie d'âge soit intégrée à la licence « Jeunes ». Cette orientation présente l'intérêt de diminuer le coût de cette cotisation pour des jeunes de 18 et 19 ans, rarement autonomes financièrement. Sur la base des coûts 2012, la licence « Junior » est à 35 € contre 24 € pour la licence « Jeunes ». Toutefois, afin d'équilibrer les coûts, cette mesure nécessite l'augmentation de la licence « Jeunes » de 2 €. Jean-Michel BUNIET affine ce projet avec la Commission Nationale du Développement et d'Animation Territoriale, pour le proposer aux Comité Directeur et Séminaire des Président(e)s de Ligues prochains, suite à une validation du Bureau Directeur, sur le principe.

➤ **Pass-journée** : Jean-Michel BUNIET fait état de l'avancement des travaux de la CNDAT (Commission Nationale du Développement et d'Animation Territoriale), concernant l'évolution des Pass-journée (orientation du Séminaire de Limoges). Cette réflexion s'inscrit dans une volonté de simplifier un dispositif devenu extrêmement compliqué, au regard de plus de 90 tarifs différents de Pass-journée. Les membres du Bureau Directeur valident l'orientation d'une réduction du nombre de Pass-journée, et la parité entre les parts Ligues et les parts fédérales, si cette volonté est partagée avec les Président(e)s de Ligues. Jean-Michel BUNIET retravaille sur ces évolutions en CNDAT éventuellement élargie et avec les trésoriers, pour une proposition lors du Séminaire des Président(e)s de Ligues, en novembre prochain.

4.12. Ouverture de distances jeunes

Une première réunion s'est déroulée le 22 juin dernier, à laquelle étaient conviés trois élus (seul Jean-Michel BUNIET a pu se rendre disponible) et des Cadres Techniques Sportifs, sur la thématique d'ouverture de distances, et plus largement sur l'évolution de l'offre de pratique à l'intention des jeunes. Il apparaît d'ores et déjà nécessaire de réfléchir à une différenciation entre :

- Un public « Jeunes » déjà pratiquant, et tourné vers le haut-niveau.
- Un public « Jeunes » venant découvrir la discipline.

Des propositions ont déjà émané de cette instance de réflexion :

- Une ouverture pour la catégorie « Benjamins » aux Championnats de France d'Aquathlon et à la demi-finale des Championnats de France de Triathlon, sur le format « demi sprint ». Ce pourra être le cas aussi pour la Coupe de France Jeunes en relais, si le même format est proposé.
- Une renomination des épreuves « Avenir » en épreuves « Jeunes ».
- Une révision du calendrier concernant les championnats de France Jeunes de Duathlon, qui se déroulent sur une période de vacances (Printemps), par ailleurs prisée par les organisations de stages dans les Clubs.

Philippe LESCURE propose que cette instance continue à travailler, et notamment sur l'évolution de l'accessibilité des distances et des épreuves, et qu'un dispositif soit présenté au Comité Directeur de Juin 2012, dans la mesure où cela engagera d'importantes modifications de la Réglementation Fédérale.

Frank BIGNET inscrira cette thématique à l'ordre du jour du Séminaire DTN / CTL de novembre prochain, et proposera un calendrier de travail, avec les élus.

4.13. Evolutions de la loi concernant les courses sur routes

Une proposition de modification du décret concernant les manifestations publiques et porté par le Ministère des Sports, en juin dernier, avait entraîné une mobilisation du CNOSF, de différentes Fédérations et notamment de la F.F.TRI., au regard du danger qu'il représentait pour la pérennité de plus de 17 000 épreuves organisées sur la voie publique. C'est une révision importante du projet de décret suite à une demande forte du mouvement sportif.

4.14. Affaires disciplinaires internationales

Une information est parvenue par le biais d'une newsletter émanant de l'ITU, concernant une sanction applicable à Monsieur Wiltshire. Philippe LESCURE propose qu'un courrier soit rédigé à l'intention de l'ITU, précisant que nous avons bien pris note de la sanction, mais qu'elle ne peut pas être appliquée en l'état en France.

4.15. Affaires disciplinaires françaises

Des affaires sont en cours, suite à des problèmes d'insultes, d'usurpation d'identité.

4.16. RGF

Jean-Michel BUNIET fait part de différents points à éclaircir, pouvant entraîner des modifications de la RGF :

- Question de la nécessité de présentation de la carte d'identité avec la licence, compte tenu de l'absence de photo sur la licence dématérialisée. La présentation d'une pièce d'identité risquant de poser problème pour les mineurs, Le Bureau Directeur valide que seule la licence sera demandée lors des inscriptions aux compétitions.

- Le code du sport prévoit (article R232-52), que tout mineur licencié, doit être en possession d'une autorisation de prélèvement sanguin, sous peine d'être sanctionné si un prélèvement ne pouvait être effectué, dans le cadre d'un contrôle anti-dopage. Les membres du Bureau Directeur valident l'inclusion de cette disposition dans la Réglementation Fédérale, et la mise en ligne d'un formulaire type, sur le site fédéral.

4.17. Affaires internationales : Congrès ITU BEIJING

Denis JAEGER et Bernard SAINT-JEAN participeront au prochain congrès ITU.

Les membres de la commission des entraîneurs seront désormais élus et non nommés. La candidature de Philippe FATTORI sera soutenue par la F.F.TRI., en cas d'élection, cela lui donnera une position fédérale au sein de l'ITU. Cela relève davantage d'une position politique que technique, aussi le Bureau Directeur sera t'il toujours informé, au préalable, des positions que Philippe FATTORI sera amené à soutenir.

4.18. Les agents sportifs

Suite à la loi du 9 juin 2010 encadrant la profession d'agent sportif, un décret précisant certaines dispositions relatives aux agents sportifs a été publié, le 16 juin 2011. Entre autres modifications par rapport à l'encadrement de cette profession, il y est prévu la publication d'un arrêté fixant la liste des fédérations concernées par la mise en œuvre de ces dispositions (article R.222-1 du code du sport). Sollicité par le Ministère des Sports qui demande son avis sur la liste des fédérations devant figurer à l'arrêté, le Président du CNOSF souhaite recueillir les observations que ce projet d'arrêté, et notre présence dans cette liste, pourraient appeler de notre part.

Les fédérations portées sur cette liste devront constituer une commission des agents sportifs, adopter son règlement, désigner un délégué aux agents sportifs et organiser annuellement l'examen de la licence d'agent sportif.

Le Bureau Directeur est favorable sur le principe à la mise en place de cette nouvelle réglementation, mais précise que la F.F.TRI. n'est pas en capacité à court terme de se mettre en conformité avec ce dispositif.

4.19. Point d'information Equipe de France

Frank BIGNET présente le bilan intermédiaire de l'Equipe de France, à ce jour.

- Rappel : David HAUSS 3^{ème} sur la WCS d'Hambourg, le 16 Juillet.
- Résultats de la WCS de Londres, les 6 et 7 août 2011

Hommes : VIDAL (6), HAUSS (7), LUIS (10), MOULAI (18), BELAUBRE (39), RAPHAEL (50).

Femmes : CHARAYRON (10), HARRISON (35), PEON (48).

Frank BIGNET souligne la possibilité de mettre en position de sélectionnable une femme au regard de la saison 2011 avant le 15/10.

➤ Quota olympique à la date du 2 septembre 2011 : 3 dossards pour les Hommes (3^{ème} nation) et 3 dossards pour les Femmes (6^{ème} nation).

➤ Résultats du Championnat du Monde Sprint du 20 août 2011 :

Femmes : CHARAYRON (9), HARRISON (DNF).

Hommes : VIDAL (4), HAUSS (6), MOULAI (10), LUIS (18), BELAUBRE (27).

➤ Classement provisoire du Championnat du Monde avant la Grande Finale :

Hommes : HAUSS (5 à 453 points du top 3), VIDAL (9 à 127 points du top 8), LUIS (16)

Femmes : CHARAYRON (12 à 142 points du top 8)

➤ Résultats du Championnat d'Europe de Youth : Femmes en Or et Hommes en Argent (6^{ème}).

Philippe LESCURE félicite le DTN et ses équipes, et remarque la qualité du travail effectué et l'excellent esprit sportif.

4.20. Information : pratique féminine

Les 30 septembre et 1^{er} octobre prochains se dérouleront les secondes rencontres, sur la thématique « Triathlon féminin », auxquelles 15 personnes participeront, ainsi que Jean-Michel BUNIET en tant qu'Élu, et Madame Muriel FAURE, chargée de mission « sport et mixité » au Ministère. Un point sera fait sur le suivi des préconisations, suite aux premières rencontres d'avril. Une réflexion sera menée, sur des stratégies de mise en œuvre d'un plan de féminisation, au travers de l'expérience de deux fédérations. L'objectif de ce temps de travail est aussi d'envisager un état des lieux des bonnes conduites, en faisant ressortir des actions positives, afin de les partager, et de faire évoluer la pratique, sur tous les territoires. Un effort a été fait dans le sens d'une meilleure prise en compte du public féminin, avec 4 demi journées sur le DEJEPS et une demi journée sur le BF4, de réflexion sur cette thématique, en relation avec le Pôle Ressources « sport et Mixité » du CREPS Sud Est Site d'Aix en Provence.

4.21. Fiche de poste CTL

Frank BIGNET présente deux documents de travail, qui sont des projets de fiches de postes de Conseiller Technique de Ligue, l'une au niveau national et l'autre au niveau régional. Il rappelle que la fiche de poste renvoie à la fonction exercée, au champ d'activité, à l'ensemble des Savoir et Savoir Faire que chacun doit mettre en place, pour remplir au mieux ses missions. Ainsi, en lien avec l'aide à la professionnalisation, l'ambition serait d'harmoniser les projets de ligues, tout en respectant les spécificités territoriales, en lien aussi avec les priorités nationales. L'idée est de ne pas avoir de « cassures » entre le niveau territorial et le niveau national. La fiche de poste des CTL pourrait être un outil permettant d'avoir au minimum un socle d'orientations commun entre les deux niveaux, régional et national.

Philippe LESCURE propose de continuer à travailler sur ce projet, d'élargir le groupe de réflexion, pour le présenter au prochain Séminaire des Président(e)s de Ligues.

4.22. Convention aide à l'emploi avec les Ligues Régionales

Cédric GOSSE présente un bilan, dans le cadre des relations F.F.TRI. / Ligues, relevant de sa mission :

- 24 Ligues ont un statut d'employeur. Il fait part d'un accompagnement plus fort avec trois Ligues, à leur demande.

- La rédaction d'un texte est en cours de finalisation, au regard des dernières validations, dans le cadre du conventionnement Ligues / F.F.TRI., et en lien avec l'aide à la professionnalisation. Ainsi, les orientations actées, à savoir la création d'une Equipe Technique Régionale et la mise en place d'un Challenge seront intégrées à cette convention. Ce document sera partagé prochainement, avec les différentes instances fédérales.

- Une volonté a été exprimée par plusieurs Ligues Régionales de s'équiper de dispositifs d'animation, à l'instar des Ligues Ile de France et Lorraine. Ce serait d'une grande richesse dans le paysage fédéral, d'autant les Ligues Régionales pourraient participer à l'animation des Grandes Epreuves Fédérales, au travers de ces équipements.

- Suite à ses déplacements dans le cadre des AG Régionales, Cédric GOSSE pense que la Fédération pourrait être force de proposition en outils sur la tenue des assemblées générales, au regard du cadre fédéral. Le Séminaire des Président(e)s de Ligues pourrait être un lieu support à une formation, sur cette thématique.

4.23. Point Etape labellisation école de triathlon

Cédric GOSSE présente le document suivant concernant les Clubs de D1 n'ayant pas été labellisés ** en ce début de saison, et l'évolution pour chacun d'eux.

CLUB	Motif de non labellisation en 2011	Situation au 31 Août 2011
Lagardère Paris Racing	Absence de tests Class Tri	Résultats Class Tri insuffisant Pas d'épreuve jeune organisée à ce jour Situation non régularisée
Les Tritons Meldois	Taux de participation insuffisant	Taux de participation actuellement insuffisant (< 30%) Situation non régularisée
Club des Nageurs de Paris	Absence de tests Class Tri	Tests Class Tri réalisés (100%) Situation régularisée
ESM Gonfreville	Nombre de jeunes insuffisant	19 licenciés jeunes à ce jour Tests Class Tri réalisés (11/19) Situation régularisée
Club Triathlon Marville 55	Labellisé * Aucun critère ** rempli	Nombre de licenciés jeunes au 31 août insuffisant (11) Aucun résultat Class Tri. Pas de BF4 Ne remplit pas les critères pour être labellisé * Situation non régularisée
Chartres Métropole Triathlon	Taux de participation insuffisant	Taux de participation > 50% Situation régularisée
Tri Club Nantais	Taux de participation insuffisant Absence de tests Class Tri	Arrêt de la D1 en 2011
Saint Jean de Monts Vendée Tri	Absence de tests Class Tri	Tests Class Tri réalisés Situation régularisée
Triathlon du Pays Grassois	Taux de participation insuffisant	Arrêt de la D1 en 2011
Montpellier Agglomération Tri	Taux de participation insuffisant	Arrêt de la D1 en 2011

Trois clubs n'ont pas régularisé leur situation au regard des critères de labellisation Ecole de Triathlon**, mais deux sont dans une dynamique positive, et leur situation devrait évoluer au 31 août 2011. Un club ne remplit à ce jour aucun des critères de labellisation**. Quatre clubs ont régularisé leur situation, tandis que deux autres ont arrêté la D1.

L'aménagement financier accordé pour la saison 2011, pour cause de première année d'application des droits d'accès en D1 ou D2, ne sera pas reconduit pour la nouvelle saison 2012. Les critères d'accès à la D1-D2-D3 sont désormais largement connus, tout comme les critères de labellisation Ecole de Triathlon * ou ** ou ***.

4.24. Organigramme DTN Saison 2011 – 2012

Frank BIGNET présente un document permettant de visualiser l'organisation de la Direction Technique Nationale pour la saison à venir. Les noms des 20 Conseillers Techniques Sportifs y figurent. Il précise qu'il n'y a eu aucun départ depuis la dernière Commission Administrative Paritaire de Juin, et note l'arrivée d'un Stagiaire, en la personne de Mickaël AYASSAMI. Son temps d'intervention est réparti pour 50% en formation initiale et 50% en missions auprès de la F.F.TRI.. La répartition des CTS reste identique : 6 contrats de Préparation Olympique et 14 CTS affectés sur 4 DRJSCS, dont 80% d'entre eux sur celle de Paris. Concernant le domicile de fonctionnement, 35% des CTS sont au siège fédéral, 40% en Structures fédérales et 25% hors structures. Si le choix de cette forme de présentation ne permet pas de refléter la transversalité entre les différents secteurs, la collaboration sur les projets, Frank BIGNET rappelle qu'elle est toutefois bien inscrite dans la réalité quotidienne.

Le Président remercie les membres du Bureau Directeur pour leur présence.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général